

ait voté la somme de 40 millions de dollars aux cultivateurs de l'Ouest, à la suite de la perte de leur récolte, alors qu'on ne votait aucune mesure pour venir en aide aux cultivateurs de l'Est.

Je puis difficilement concevoir que l'honorable député ait fait une telle déclaration, et si elle est exacte, je le mets au défi d'aller la répéter dans les provinces des Prairies. J'aurai l'occasion, tout à l'heure, de mettre en lumière ce qu'a fait le gouvernement conservateur pour les cultivateurs de l'Est du pays.

L'honorable député de Laurier a aussi vivement critiqué la politique du gouvernement conservateur en matière d'agriculture. Il a accusé le gouvernement actuel d'avoir baissé les revenus du cultivateur par l'annulation du prix de soutien sur les denrées alimentaires, principalement sur les œufs et le beurre.

Monsieur l'Orateur, je considère qu'il s'agit là d'une déclaration fallacieuse et imprudente. De tels propos de la part du prétendu chef libéral de la province de Québec nous donnent une idée du genre d'arguments qu'emploieront nos adversaires lors de la prochaine campagne électorale. Il sera pénible pour nos adversaires de constater que l'oracle du Québec, venant de Cornwall, n'a rien d'un politique et n'est en réalité qu'un politicien. Ou le député de Laurier est un parfait ignorant en matière agricole, ce qu'il n'a pas le droit d'être comme bras droit du chef de l'opposition, ou il torture affreusement et sciemment la vérité.

Si l'honorable député de Laurier a quelque sens de la justice et de l'équité, il demandera au journal que j'ai cité, s'il a mal rapporté sa déclaration, de rétablir les faits; par ailleurs, si le rapport est exact, il devra déclarer, à la même page où était fait le rapport de la «convention», que les prix de soutien existent toujours pour le beurre et les œufs, le prix de soutien étant, comme tout le monde le sait, de 64c. la livre pour le beurre, alors que celui des œufs non seulement a été maintenu à 33c., mais relevé à 34c., l'an dernier, pour les œufs de la catégorie A.

Monsieur l'Orateur, ayant été toute ma vie cultivateur et représentant une circonscription rurale, je me crois autorisé à faire certaines observations en ce qui concerne les politiques agricoles du gouvernement actuel.

J'admettrai tout d'abord que notre industrie laitière traverse une période difficile et, avant d'analyser la situation actuelle et de faire certaines suggestions, je me reporterai brièvement à la situation qui existait avant 1957, alors qu'était au pouvoir le gouvernement qui a été mis de côté depuis.

Au risque de me faire accuser par mes adversaires d'avoir des préjugés, j'attribuerai un des grands maux actuels de l'industrie laitière au fait que l'ancien gouvernement, à la veille des élections de 1957, dans un geste tout simplement partisan, dans le dessein de jeter de la poudre aux yeux (et à ce moment-là, l'expression figurée devient réelle), on a relevé le prix de la poudre de lait écrémé à 17c. la livre, et ce sans que jamais aucune organisation agricole ne l'ait demandé.

Monsieur l'Orateur, c'est de là que vient la situation actuelle. C'est le point de départ de la situation agricole difficile qu'a connue notre industrie laitière, et j'en prends à témoin un journal agricole que la plupart des députés, du moins ceux de la province de Québec, doivent connaître ou devraient connaître, soit *La Terre de Chez Nous*, numéro du 6 décembre 1961. Il s'agit d'un article du rédacteur, M. Paul-Henri Lavoie. Il ne s'agit pas d'un journal qui peut s'apparenter à *La Réforme* ni d'un journal conservateur, car je n'ai jamais vu son rédacteur sur une tribune populaire conservatrice. Après avoir fait une certaine étude de la situation de l'industrie laitière, M. Lavoie dit ceci:

Il y eut tout d'abord l'établissement par Ottawa d'un prix de 17c. la livre pour le lait en poudre juste avant une élection fédérale alors que les producteurs organisés n'avaient jamais réclamé un tel prix et que leur demande maximum se situait d'ailleurs à un niveau passablement plus bas. Toute une organisation a alors été mise en branle dans les usines de transformation afin de profiter de ce prix très élevé. Et il en est résulté une augmentation appréciable de la production.

Monsieur l'Orateur, comme je le signalais tout à l'heure, il s'agit du numéro du 6 décembre 1961.

M. Deschatelets: Monsieur l'Orateur, l'honorable député me permet-il de lui poser une question?

M. Lahaye: Certainement.

M. Deschatelets: L'honorable député sait-il que d'après les plus récentes données statistiques de 1961, les prix payés par les cultivateurs canadiens ont augmenté, alors que leur revenu est plus bas que celui de l'année précédente?

M. Lahaye: Monsieur l'Orateur, je crois devoir déclarer qu'il est 6 heures, et je me permettrai de répondre à la question de l'honorable député de Maisonneuve-Rosemont à la reprise de la séance.

(La séance, suspendue à six heures, est reprise à huit heures.)